

Compte rendu régional

Sachant que Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) n'offre pas de financement récurrent et ne finance pas les activités régulières des organisations :

Dans ce contexte, comment favoriser l'émergence de pratiques innovantes ?

- Offrir des formations sur l'innovation sociale
- Partager les bons coups des autres territoires et d'ailleurs au Québec
- Autre, précisez :

Défis reliés à l'innovation

- Certains organismes remettent en question le critère de l'innovation puisque le financement de base ne permet pas de soutenir l'ensemble des pratiques déjà existantes qui répondent à des besoins. X7
- Il peut être difficile pour des organismes sans financement à la mission d'avoir les ressources nécessaires pour innover. X3
- Il faut trouver l'équilibre entre la consolidation et l'innovation. X4
- L'innovation sans possibilité de récurrence est difficile. X4
- Faire attention à la compétition qui pourrait se développer en voulant à tout prix innover.

Approche favorisant l'innovation

- Mobiliser les partenaires autour d'une idée qui pourrait influencer positivement, adopter une approche et des moyens qui favorisent la collaboration.
- Travailler dans l'ouverture des idées des autres et accepter d'être influencé. X2
- L'acceptabilité et l'adaptation par le milieu sont essentielles. X2
- Il est important de se laisser le temps nécessaire pour réfléchir et rassembler les organismes. X3
- Créer une atmosphère propice aux échanges, agréable et stimulante laissant la liberté de création. X2

Formation sur l'innovation

- Offrir des formations sur l'innovation sociale est un bon moyen pour que tout le monde ait la même compréhension. X8
- Certains mentionnent avoir leurs propres idées sur ce qu'est l'innovation, mais participer à une formation pourrait les amener ailleurs.
- La formation pourrait être intéressante, sans trop y consacrer de temps. X2
- La formation serait nécessaire si c'est un critère de sélection de projets. X3
- Allouer un financement à l'innovation pour permettre la formation et l'innovation.

Partage de bons coups

- Le partage de bons coups d'ailleurs est intéressant, incluant les bons coups entre les MRC et entre les secteurs de la région. X18
- Plusieurs organismes portent déjà des bonnes pratiques et des actions innovantes. Il faudrait les mettre en commun et à profit. X5
- Le partage des mauvais coups peut être riche aussi. X2
- Il est important de mieux connaître les services existants dans nos organismes. X6
- Il est possible de s'inspirer des pratiques des autres régions tout en s'assurant qu'elles sont adaptées aux besoins de notre territoire. X5
- Se concerter d'abord sur les enjeux et les besoins du territoire avant de partager les bonnes pratiques. X2
- Le ministère pourrait partager les bons coups.
- Partager les bons coups sur un lieu commun, tel qu'un portail web pour faciliter le partage et l'accès à l'information.

Autres :

- Il faudrait instaurer des réflexions critiques sur les projets et pouvoir bonifier, améliorer et approfondir les pratiques actuelles qui fonctionnent bien (trouver de nouvelles façons de travailler face à une problématique existante ou s'adapter aux nouveaux besoins). X11
- Améliorer la compréhension commune de l'innovation et des pratiques innovantes (définition, exercice de vocabulaire partagé). X11
- Nous pourrions commencer par faire un portrait global de ce qui est offert par les organismes, par tranche d'âge et par secteur. Par la suite, mettre en commun ce qui se fait déjà, par le biais d'une grille qui donnerait une vue d'ensemble des services offerts par les organismes. Cela pourrait permettre de dégager les dédoublements et les bris de services. Un autre outil pourrait être utilisé pour identifier les besoins des organismes (matériel, locaux, RH) et dégager des opportunités de partenariats. Il serait intéressant de permettre la mutualisation des équipements, des locaux et/ou des ressources humaines.
- Il ne faut pas perdre de vue que mettre en place des actions ou des projets innovants doit toujours répondre à un ou des besoins dans la communauté. X3
- Il est possible d'être innovant plutôt dans la façon de faire, dans la démarche. X3
- Les projets innovants et les projets pilotes peuvent être un tremplin, un bon laboratoire pour permettre d'essayer de nouvelles pratiques. X2
- Il faut éviter le dédoublement. X3
- Il faut partir d'une vision commune et d'enjeux communs, créer un canal de communication entre nos concertations.
- Favoriser les actions concertées pour innover, souvent la collaboration en soi est innovante. X2

- Offrir un soutien, un accompagnement pour l'innovation.
- Regrouper les acteurs du milieu pour réfléchir collectivement et travailler en intersectorialité peut faire émerger de nouvelles idées. X12
- Organiser des rencontres d'échange pour du co-développement. X2
- Offrir des lieux d'échanges plus spécifiques à ce sujet afin de favoriser l'émergence de pratiques innovantes. X2
- Créer un répertoire pour s'alimenter sur une base régulière en pratiques innovantes. Maintenir une veille sur nos projets.
- Avoir un babillard virtuel.
- Utiliser les plateformes existantes (ex. : Passerelle du TIESS).
- Passer par les concertations existantes pour éviter la sur concertation.
- Faire une cartographie des services.
- Se réseauter pour construire des continuums de services.
- Partir des besoins de notre territoire, identifier les trous de services entre chaque mission des organismes pour identifier les besoins non répondus.
- Mettre à profit la communauté pour améliorer et/ou bonifier les projets. X2
- Faire un lien avec les entreprises et l'entrepreneuriat.
- S'ajuster au profil des populations qui changent, les accompagner vers des transitions.
- Collectiviser des postes à temps partiel entre 2 organismes pour créer un poste attractif.
- Partage « clé en main » de projet phares incluant un transfert d'expertise.
- Faire un forum citoyen et communautaire.
- Présenter un projet et demander de l'aide des concertations (par ex. : Les dragons de la MRC).

Quel(s) moyen(s) permettrait(ent) de soutenir la mise en place de projets concertés tant sur le plan régional qu'en collaboration avec les organismes locaux?

- Offrir du soutien pour développer des projets concertés
- Favoriser la mise en commun de ressources
- Dresser un portrait des activités et des services disponibles selon les différentes thématiques afin d'identifier les besoins et les opportunités de développement de projets
- Autre, précisez :

Défis:

- Il est important de ne pas avoir à refaire une démarche qui a déjà été réalisée dans un milieu par souci d'efficacité et pour ne pas démobiliser les organismes. X2
- Il faut tenir les organismes informés au fur à mesure, dans l'action puisqu'un portrait est ponctuel et vite désuet.

- La participation aux concertations demande du temps et un investissement pour les organismes, il faudrait trouver des moyens alternatifs pour informer.
- L'Appui des organisations qui libèrent leurs ressources pour la concertation est important, la participation doit apporter des bénéfices aux organismes et répondre à leurs intérêts. X3
- L'obligation d'actions concertées demande un investissement en temps de plusieurs partenaires. X2
- Établir de nouveaux partenariats de projets, demande un climat de confiance, de la transparence dans la gestion de l'argent, de l'ouverture, de l'humilité. Certains peuvent avoir une crainte de perte pouvoir, de contrôle.
- La reddition de compte à 2 organismes est complexe.

Approche :

- Il est important que la personne-ressource respecte et favorise le pouvoir d'agir des milieux.
- Il faut clarifier les critères qui définissent les projets concertés.
- Il faudrait voir à mettre une obligation claire de concertation, un incitatif.
- Il faut de la maturité pour penser au bien-être collectif. X2
- Favoriser une concertation plus humaine et de liaison multisectorielle.
- Favoriser la complémentarité (concertée) et non pas la compétition.
- Utiliser les forces de chacun afin que chacun se sente utile et concerné.
- Il ne faut pas forcer les partenariats, favoriser la concertation naturelle. X4

Offrir du soutien :

- Les organisations pourraient avoir du soutien dans les différentes étapes de la mise en place de projets et d'actions concertés, par le biais d'acteurs reconnus du milieu, qui pourraient les informer sur les services complémentaires et les mettre en lien avec d'autres organismes du territoire. X6
- Identifier une ressource, à partir des personnes déjà disponibles et participant aux différentes rencontres qui peut faire les liens, faciliter le maillage et aider à la concertation. X3
- Il serait aidant d'avoir un agent de liaison qui uni et offre un soutien aux différentes concertations. X7
- Avoir une personne ou une organisation qui soutien, anime, mobilise et coordonne la démarche (un leader) X3
- Utiliser des ressources externes comme *communagir*, un animateur de processus concerté. X2

Favoriser la mise en commun de ressources :

- Pouvoir faire des ententes entre les organismes pour favoriser le montage financier, couvrir la charge salariale des chargés de projets et améliorer les conditions d'emploi.
- Favoriser le partage de ressources humaines, de matériel et de locaux, incluant entre les organismes locaux et régionaux. X5
- Encourager la mise en commun d'outils, de ressources et d'expertises.
- Prévoir du mentorat, pour assurer la relève dans les organismes.

Dresser un portrait de services :

- La première étape devrait être de dresser un portrait des activités et des services en se basant sur les nombreux portraits et les actions des lieux de concertation du territoire. X3
- Partir d'une table de concertation en incluant les autres lieux de concertation afin que les projets s'installent dans un plan d'action plus large.
- Des portraits de services sont déjà été réalisés dans certains milieux, il ne reste qu'à les regrouper et les actualiser. X4
- Équilibrer le temps à consacrer au portrait par rapport au choix et au développement des actions.
- Prendre plus de temps dans le processus, il ne faut pas sauter trop rapidement dans l'action. X2
- Répertorier les tables de concertation qui existent dans la région avec leurs mandats et leurs plans d'action. X2
- Il y a un besoin d'outils pour transmettre l'information, identifier et faire connaître les services existants.
- Avoir un groupe de travail pour analyser les portraits et les besoins du territoire (analyse globale).

Autre :

- Avoir accès à un soutien financier et matériel pour faciliter la concertation et y participer. X8
- Favoriser l'apport de nouveaux partenaires multisectoriels, créer des ponts entre les services et favoriser l'innovation. X8 (ex. : la CSA, le CJE et le CISSS pour la persévérance scolaire).
- Favoriser la participation du monde municipal à la démarche pour améliorer leur connaissance et leur engagement dans le développement social.
- Utiliser les moyens de consulter technologiquement (ex. : organiser un chat collectif sur des préoccupations, des projets, des questions).
- Prioriser une ou deux cibles d'intervention.
- Il faut soutenir les structures plutôt que des organismes.
- Développer des outils qui facilitent la concertation.

- Toucher le maximum de clientèles avec le même projet à plusieurs volets.
- Il faudrait financer moins de projets, mais plus de financement. X2
- Créer des espaces de discussion pour mieux se connaître, identifier les trous de services X4
- Connaître l'historique et se baser sur nos apprentissages. X2
- Organiser un Speed dating de projets pour que les autres le bonifient.
- Organiser un rallye des différents acteurs pour que les gens aillent cogner à de nouvelles portes.
- Porter attention à l'emplacement physique de certaines activités afin que cela puisse bénéficier plus largement ex : jardin près de l'école + CPE + maison des jeunes.
- Éviter les dédoublements de services et faire attention à la tenue d'activités en même temps par les organismes. X2

Sachant que la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale vise à développer une stratégie globale et intégrée et qu'il existe divers lieux de concertation sectoriels et intersectoriels tant au palier local que régional

Quels moyens pourraient être utilisés pour accroître la cohésion des actions entre le local et le régional?

- Améliorer la liaison entre différents lieux de concertation
- Offrir des moments de rencontre entre le local et le régional
- Autre, précisez :

Défis :

- Le défi est la circulation de l'information des concertations de MRC vers les OMR, qui ne peuvent pas participer à toutes les concertations locales. X2
- Il faut améliorer la liaison entre les différents lieux de concertation. X2

Approche :

- Il faut que ce soit gagnant-gagnant pour les parties.
- Le régional est là pour soutenir le local et ce qui se passe dans les MRC vient nourrir le régional.
- La vision locale et la vision régionale sont nécessaires pour favoriser la concertation et maximiser l'objectif d'efficacité et éviter le dédoublement d'actions.
- La communication doit se faire dans les deux sens.
- Les lieux de concertation doivent avoir un impact structurant.

Améliorer la liaison :

- Il faut éviter de travailler soit au local ou soit au régional. Quand une organisation souhaite développer un projet au local, il faut voir ce qui se fait ailleurs et au régional et inversement quand un OMR veut travailler un projet au régional, il faut voir avec le local...
- Il faut que les organismes qui participent aux concertations s'assurent de bien transmettre l'information à leur équipe et à ceux qui n'ont pas la possibilité d'y être. X2
- Mettre des points statutaires de suivis des concertations aux ordres du jour (ex : Dans les rencontres locales il devrait y avoir un point : ce qui se passe au régional et vice versa.). X2
- Utiliser les technologies de l'information (ex. : Visioconférence).
- Que la Table des préfets ou une autre ressource puisse informer lorsqu'un projet se développe dans une MRC et faire des liens avec les autres territoires.
- Poursuivre le travail qui se fait et renforcer le niveau de concertation qui se crée avec l'Alliance.

Offrir des moments de rencontres :

- Favoriser les moments de rencontre entre le local et le régional qui se font rares.
- Créer une nouvelle instance qui regroupe tout le monde (CISSS, privé, scolaire, etc.).

Autre :

- C'est dans la concertation qu'il faut voir l'innovation, mais il faut du temps, des moyens et des objectifs précis.
- Réduire les instances de concertation, éviter le dédoublement des tables. X3
- S'arrimer ensemble et arrimer la mise en place des fonds.

Certains organismes disposent de peu de ressources humaines pour assurer une présence dans les lieux de concertation et développer des projets.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière d'aider les organisations qui le souhaitent à participer à la démarche de concertation et au développement de projets ?

- Favoriser un système de parrainage entre organisations
- Assurer une meilleure circulation de l'information
- Fournir des outils facilitant le développement de projets
- Mettre à la disposition des organisations une personne-ressource pour du soutien et pour répondre aux questions

Approche :

- Respecter le rythme, la volonté et les capacités des organisations, il est possible que certaines ne souhaitent pas participer ou ne soient pas prêtes à déposer un projet.
- Établir les bases de la mobilisation.
- Éviter de sur mobiliser.
- Tenter une approche personnalisée par des appels. X2
- Mettre à disposition quelqu'un qui se déplace directement dans les organismes.
- Travailler pour la communauté plutôt que pour son organisme.

Défis :

- Les groupes n'ont pas le financement et le temps d'assumer le mandat supplémentaire de parrainage dans le cadre du PAGIEPS. X3
- Comment mettre en réseau les initiatives locales embryonnaires?
- Il y a beaucoup de partenaires actifs et de groupes de travail ou de concertations sur le terrain de la lutte à la pauvreté, ce qui pose le défi de connaître tout ce qui existe.

Système de parrainage :

- Faire connaître les expertises spécifiques des organismes et des individus dans le milieu, tout en favorisant la « demande d'aide » des organismes en besoin.
- Offrir une rémunération au parrainage pour ceux qui donnent de leur temps.
- Établir un système de parrainage d'une personne pour 2-3 organisations.
- Un système de parrainage avec un agent de liaison.
- Le parrainage peut se faire, mais sans l'institutionnaliser.
- Créer un système de parrainage (économique, politique, communautaire)
- Soutenir les autres organisations, penser à nos organisations collègues.
- Favoriser un système de MENTORAT entre organisations plutôt que de parrainage. X2

Partage et circulation de l'information :

- Organiser l'information qui est à faire circuler.
- Centraliser l'information.
- Identifier un délégué par regroupement qui transfère l'information.
- Utiliser les technologies de circulation de l'information (infolettre) X5
- Envoi d'un feuillet informatif ou d'un outil d'information par voie électronique une fois par mois ou aux deux mois.
- Diffuser l'information sur les concertations sur le site de la ville ou de la MRC. X2
- Créer une plateforme régionale et multisectorielle numérique qui appartient à la communauté comme un portail ou un lieu virtuel pour faciliter l'échange d'expertise et d'outils (ex. : passerelle). X7

- Trouver un moyen de partager ses idées sans se déplacer.
- Une personne qui va à la rencontre des organismes dans leur organisme.
- Une personne qui porte un rôle de mettre un projet en lien avec ce qui existe.
- Continuer à envoyer aussi des lettres par la poste pas seulement des courriels avec les informations.
- Déterminer un intervenant pivot dans la circulation de l'information.
- Être créatif, dynamiser la circulation de l'information et utiliser l'humour.
- Aller vers les organisations.

Participation aux concertations :

- Sensibiliser les gens à participer à la concertation. X2
- Faire un portrait global et identifier les besoins de concertation des organismes.
- Choisir les tables de concertation le plus stratégiques.
- Les membres du CA pourraient participer. X2
- Offrir une compensation financière pour la participation aux rencontres et/ou payer les frais de déplacement. X9
- Favoriser le covoiturage ou le transport en commun accessible. X2
- Permettre un remplacement dans l'organisme pour permettre la concertation.
- Évaluer et bonifier nos modèles et nos méthodes de concertation. X2
- Établir les points communs entre les missions.
- Des rencontres d'information et des formations autres qu'en présence physique. (Zoom, Skype, clavardage, webinaire, Téléconférences, salles multimédias, etc.) X9
- Des rencontres limitées dans le temps.
- Des rencontres en dehors des journées classiques de semaine.
- Faire en sorte que les lieux de rencontres soient accessibles.

Outils :

- Diminuer la lourdeur des processus d'attribution de fonds et simplifier, vulgariser les outils. X9
- Faire une porte d'entrée pour toutes les demandes de fonds.
- Définir et faire connaître les critères de financement. X3
- Avoir des outils pour gestion de projets. X2

Personnes-ressources :

- Mettre à la disposition des organismes des ressources en support-conseil à la rédaction des demandes (connaissant les fonds disponibles, pouvant répondre aux questions, aider dans la rédaction, faire des liens avec les autres ressources). X12
- Partir des outils et des ressources déjà existantes. Ex. : (CDC, OC, TPL, TPDSL). X7

- Avoir un agent de liaison pour les organismes. X6
- Une ressource qui assure la coordination.
- Impliquer les élus et les municipalités.
- Respecter les rôles de chacun et bien comprendre ce que chacun fait.

Autre

Pérennité

- Il faut prévoir dès la rédaction du projet la question de la pérennité des services afin d'éviter de créer des attentes pour les personnes dans le besoin à la fin du financement. X7
- Le financement sur plusieurs années est important afin d'intervenir à long terme sur la réduction de la pauvreté. X2
- Offrir le temps nécessaire pour évaluer l'impact réel des projets et des actions portés, pour augmenter les chances de récurrence. X2
- Avoir accès à une formation pour pérenniser les pratiques que nous avons déjà.
- Soutenir la concertation, la pérennisation des projets demande qu'ils soient concertés.

Évaluation

- Les outils pour le développement de projets devraient aussi fournir des moyens pour permettre aux organismes de bien évaluer les impacts de leur projet et en démontrer la réussite. Souvent, les projets sociaux n'ont pas d'indice de mesure d'impact et c'est plus difficile de savoir si le projet a répondu aux besoins. L'établissement d'indicateurs mesurables pourrait permettre de réajuster en cours de projet. Avoir des indices mesurables pour calculer les impacts positifs du projet favorise la poursuite du financement.